

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° AG2023/10/16/3  
portant sur

### LE MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE (MOE) POUR LA REHABILITATION DU SOUS-SOL DU BATIMENT 18 DU SIEGE DE LA CCI NCA SELON UNE PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT (MARCHE NON RECENSE)

Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur du 16 octobre 2023

#### PARTICIPANTS

Monsieur **Jean-Marc BOUVET** Administrateur des finances publiques adjoint à la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE -Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes**

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Président, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, BRUT Karine – Trésorier Adjoint, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ALFANDARI Bernard, BATEL Claude, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, GAMON Christophe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, HOELLARD Michèle, JASSET Marc, LAYLY Éric, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, LIZZANI Elisabeth, MANE Jean, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MOULARD Patrick, NIDDAM Ilan, NOIRAY Florent, PALLANCA Charles, PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, SALUSSOLIA Brigitte, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, **Membres Élus Titulaires.**

**36 Membres participants, le quorum de 32 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer**

Madame Jessica BOVIS, **membre du Bureau**, Secrétaire, arrivée après les délibérations.

Monsieur Pascal NICOLETTI, **membre élu**, arrivé après les délibérations.

Mesdames et Messieurs, ALBISER Yves, DALBERA Renaud, DEBAISIEUX Jean-Marie, DECROIX Jean-Pascal, FLORENCE Patrick, GAUTIER Philippe, IVALDI Dominique, LABAT André, MASSÉ Philippe, SABATIER Marion, SANTONI Lisa, **Membres Associés**

Mesdames et Messieurs, DHOSTE Marie-Chantal, FERRALIS Gérard, LAGRANGE Éric, LAPIERRE Nathalie, ROUGET Sylvain, **Conseillers Techniques**



## EXCUSES

---

Monsieur Philippe LOOS - **Secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire**

Monsieur GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué et Madame LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire,  
**Membres du Bureau**

Mesdames et Messieurs, ALZINA Claude, BERTELOOT Nathalie, CHAUMIER Éric, COURTADE Anny, DUMAS Philippe, GARCIA Philippe, LONDEIX Laurent, MARIN Christophe, MESSINA Aurélie, RENAUDI Philippe, ROMERO Pierre, SCOFFIER Stéphanie, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs, ALUNNI Max, CAPPELAERE Nicolas, EBEL Jean-Marie, JULIENNE Stéphane, LEMETAYER Chantal, LUNDQVIST Nathalie, PONSART Pascal, **Membres Associés**

Mesdames et Messieurs, BALDET Christophe, CERAGIOLI Geneviève, LEVI Jean-Pierre, MANSI Théo,  
**Conseillers Techniques**

## ABSENTS

---

Messieurs PERUGINI Francis, STELLARDO Gilbert, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires,**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Mesdames et Messieurs ARIN Nicolas, DASSONVILLE Pascal, DUPHIL Thierry, GUITTARD Cynthia, Matthieu, MOLINES Gérard, TEBOUL Thierry, VALENTIN Bruno, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs, ALEMANNI Pierre, BALICCO Laurent, BOUDET Ludovic, GAROTTA Mathieu, GIBEAUD Richard, GOLDNADEL Franck, KLEINKLAUS Christophe, RAGNI Marcel, RASPOR Marc, SERVANT Lionel, VALENZA Marcello, WELTER Christine, **Membres Associés**

Mesdames et Messieurs, BEHAR Claire, BENMUSSA Thierry, CAMY César, HIGUERO Valérie, LAURENTI Thomas, MESSIKA Cyril, MOURET Bernard, PLUMION Nicolas, PUY Michel, **Conseillers Techniques**



## CONTEXTE

Le marché concerne la mission de maîtrise d'œuvre du projet de réhabilitation du sous-sol du bâtiment 18 du siège de la CCI NCA et notamment de la Salle Europe, en espace de coworking ou de réception :

- Utilisation pour les événements organisés par la CCI NCA,
- Commercialisation de la salle à des tiers ou partenaires
- Le lieu peut devenir l'incarnation physique de « La Place Business », service de mise en relation B to B.

Dans un premier temps, afin de vérifier la fiabilité du projet, une étude de diagnostic et une estimation financière seront attendues. Cette première étape déterminera si le projet est viable dans l'enveloppe budgétaire de 3M€ HT de cette opération. Le cas échéant, la mission sera arrêtée.

## VUS :

- Les articles L.2124-2, R.2124-2 et R.2172-2-1 du code de la Commande Publique
- L'article 113-2 du Règlement intérieur de la CCI NCA
- L'annexe 11 du Règlement intérieur de la CCI NCA : « Guide interne des marchés publics de la CCI NCA et de ses filiales » ;
- L'avis favorable du bureau de la CCI NCA en date du 02 octobre 2023



## PRINCIPALES CARACTERISTIQUES PREVUES PAR LE MARCHE A LANCER

- ▶ Le présent marché sera lancé en procédure d'appel d'offres ouvert, selon les articles L.2124-2, R.2124-2, R 2172-2-1 et suivants du Code de la commande publique ;
- ▶ Le présent marché de maîtrise d'œuvre sera lancé en procédure d'appel d'offre sans la constitution d'un jury, car celui-ci est relatif à la réhabilitation d'un ouvrage existant conformément au Code de la commande publique.
- ▶ La durée du marché est de 44 mois pour une mission complète jusqu'à la réception du chantier et fin de GPA ;
- ▶ Le présent marché ne fait pas l'objet d'un allotissement, les missions de MOE ne sont pas dissociables.

Après avoir entendu l'exposé qui précède,

### CONSIDERANT :

- ▶ Que l'article 113-2 du Règlement intérieur de la CCI NCA dispose que les marchés formalisés qui ne relèvent pas du fonctionnement courant de la CCI NCA doivent faire l'objet d'une autorisation du Président par l'Assemblée Générale avant le lancement de la procédure, ou avant leur notification et leur signature avec le titulaire sélectionné ;
- ▶ Que lors des séances du Bureau du 16 janvier 2023 et de l'Assemblée Générale du 30 Janvier 2023, les instances précitées de la CCI NCA n'ont pas délibéré sur le lancement de ce marché en procédure formalisée à l'occasion du recensement des marchés à lancer en 2023 ;
- ▶ Que lors de la séance de bureau du 2 octobre 2023, le Bureau a émis un AVIS FAVORABLE pour autoriser le Président à lancer, signer et notifier le marché en question, lequel sera lancé selon une procédure d'appel d'offres ouvert avec une estimation de 360 000,00 € HT ;
- ▶ Que dès lors, une délibération de l'Assemblée Générale est nécessaire afin d'autoriser le Président à signer et notifier le marché ci-dessus.

### LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

- ▶ **AUTORISENT** le Président à lancer, signer et notifier le marché ayant pour objet la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du sous-sol du bâtiment 18 selon une procédure d'appel d'offres ouvert.

### Etant précisé :

Que dans le cas de figure où l'objet du marché, son mode de passation ou son estimation budgétaire viendraient à être modifiés de manière substantielle, une nouvelle délibération de l'Assemblée Générale devra intervenir avant le lancement ou la notification et signature du marché en question avec le titulaire.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

**Nombre d'inscrits : 63**                      **Nombre de déports 0**  
**Nombre de participants au vote : 36** (quorum : 32, atteint)  
**Nombre de votes exprimés : 35**

---

**Abstention : 1    Contre : 0    Pour : 35**

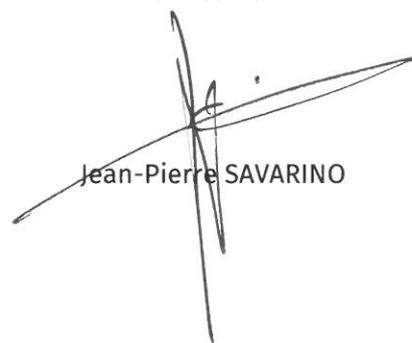
Nice, le 16 octobre 2023

Le Vice-Président



Laurent LACHKAR

Le Président



Jean-Pierre SAVARINO

